

**PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE
POUR LES ORDRES DE MISSION
AU SEIN DES UNITÉS DE RECHERCHE**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-11 et L. 712-2,
 - Vu le code de la recherche en son article L. 313-1,
 - Vu les statuts d'Avignon Université,
 - Vu l'élection de Monsieur Georges LINARES à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2023,
- Considérant** que le président de l'établissement exerce, au nom de l'établissement, les compétences de gestion et d'administration,
- Considérant** que, dans ce cadre, il peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,

ARRÊTE

Article 1

Délégation du président de l'université est donnée aux responsables d'unités propres de recherche (UPR) et d'unités mixtes de recherche (UMR) mentionnés au tableau ci-dessous, à effet de signer en son nom les ordres de mission (OM) pour les déplacements temporaires en France des personnels de l'université rattachés à l'unité de recherche concernée, sous réserve que les frais occasionnés par ces déplacements ne dépassent pas le montant de 10 000 euros hors taxes.

Déléguaires principaux	Délégataires suppléants, en cas d'absence ou d'empêchement des déléguaires principaux
UPR 3788 JPEG : Juridique, Politique, Economique et de Gestion	
Christèle LAGIER, directrice	François FULCONIS, directeur adjoint
UPR 4277 ICTT : Identité culturelle, textes et théâtralité	
Graham RANGER, directeur de l'UPR	-
UPR 2151 LMA : Laboratoire de Mathématiques d'Avignon	
Céline LACAUX, directrice	Philippe BOLLE, directeur adjoint
UPR 4128 LIA : Laboratoire d'Informatique d'Avignon	
Fabrice LEFEVRE, Directeur	
UPR 4278 LaPEC : Laboratoire de Physiologie Expérimentale Cardiovasculaire	
Agnès JULLIAN, directrice	Cyril REBOUL, responsable du Pôle expérimental

Délégataires principaux	Délégataires suppléants, en cas d'absence ou d'empêchement des délégataires principaux
UPRI : Unité Propre de Recherche et d'Innovation	
1. Grégory DURAND, directeur de l'UPRI et responsable de l'ERIT S2CB, pour les OM des responsables des ERIT et personnels de l'ERIT S2CB ; 2. Laurent URBAN, responsable de l'ERIT PSII, pour les OM des personnels de l'ERIT PSII ; 3. Christiane CONTINO-PEPIN, responsable de l'ERIT SAFE, pour les OM des personnels de l'ERIT SAFE	-
PSH	
Raphaël LUGAN, enseignant-chercheur	-
UMR 7300 ESPACE : Études des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace	
Cyrille GENRE-GRANDPIERRE, directeur	-
UMR 5648 CIHAM : Histoire, Archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans Médiévaux	
Marilyn NICOUD, directrice	-
UMR 8562 CNE : Centre Norbert Elias	
Dorothée DUSSY, directrice par intérim	Brigitte JUANALS, directrice adjointe par intérim
UMR 408 SQPOV : Sécurité et Qualité des Produits d'Origine Végétale	
Isabelle SOUCHON, directrice	<u>Suppléant 1</u> : Anne-Sylvie TIXIER, directrice adjointe <u>Suppléant 2</u> : Maryline VIAN, animatrice de l'équipe Eco-Extraction de produits naturels (GREEN), en cas d'absence ou d'empêchement simultanément du déléguant principal et du suppléant 1 et uniquement pour les actes relevant de l'équipe GREEN <u>Suppléant 3</u> : Alice CHATEAU HUYOT, animatrice de l'équipe SPORALIM, en cas d'absence ou d'empêchement simultanément du déléguant principal et du suppléant 1 et uniquement pour les actes relevant de l'équipe SPORALIM <u>Suppléant 4</u> : Valérie TOMAO, animatrice de l'équipe QUALIM, en cas d'absence ou d'empêchement simultanément du déléguant principal et du suppléant 1 et uniquement pour les actes relevant de l'équipe QUALIM

Déléguaires principaux	Délégataires suppléants, en cas d'absence ou d'empêchement des déléguaires principaux
UMR 1114 EMMAH : Environnement Méditerranéen et Modélisation des AgroHydroSystèmes	
André CHANZY, directeur	<u>Suppléant 1 :</u> Arnaud MESGOUEZ, directeur adjoint <u>Suppléant 2 :</u> Konstantinos CHALIKAKIS, directeur adjoint, en cas d'absence ou d'empêchement simultanément du déléguaire principal et du suppléant 1
UMR 95 QUALISUD : Équipe Qualité des fruits et légumes et conservation post-récolte	
Sabine GALINDO, directrice	Véronique VIDAL, responsable d'équipe
UMR 7263 IMBE : Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie	
Emmanuel CORCKET, directeur	Armin BISCHOFF, directeur adjoint
UMR 5189 HISOMA : Histoire et Sources des Mondes Antiques	
Claire BALANDIER, enseignante-chercheuse	-

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il sera affiché de manière permanente en zone présidence, consultable dans le recueil des actes et décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires » ; et transmis à monsieur le Recteur de région académique, Chancelier des Universités.

Le présent arrêté sera notifié à chaque déléguaire et transmis à l'agent comptable.

Article 3

Le présent arrêté abroge tout arrêté de délégation de signature pour les mêmes actes au bénéfice des mêmes déléguaires.

Article 4

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 18 mars 2025

Le Président d'Avignon Université,

Georges LINARÈS

Signature calligraphique

Georges Linares

le 20/03/2025 23:38:28 +01:00



Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, et publié le 21 mars 2025